

guéri, et je m'empresse à l'avance d'en exprimer toute ma reconnaissance. Je remercie encore la Reine du T. S. Rosaire pour la réussite d'une affaire importante et plusieurs autres faveurs particulières.

UN ABONNÉ.

TROIS-RIVIÈRES: Ma petite fille, âgée de cinq ans, souffrait du mal d'oreilles : je lui mis de l'huile qui brûle devant la Statue de la Sainte Vierge du Cap ; puis, après promesse de l'insérer dans les Annales et durant la récitation du Chapelet, l'enfant s'endormit, et quand elle s'éveilla elle ne souffrait plus. Amour et reconnaissance à Marie ! — UNE ABONNÉE.

ASULAND, N. H.: J'avais une maladie très dangereuse contre laquelle tout l'art des médecins avait échoué. J'ai fait plusieurs Neuvaines en l'honneur de N.-D. du Rosaire et j'ai fait en même temps usage des *Roses Bénites*. Aujourd'hui, je suis complètement guérie.—Mon mari a obtenu, lui aussi, plusieurs faveurs dont il veut également témoigner sa reconnaissance à l'admirable Reine des Cieux : Dame L. T.

STE-SOPHIE DE L'EVARD: Ma petite fille était bien malade : depuis qu'elle est au monde, jour et nuit, ce n'était qu'un cri. Elle avait six mois, lorsque, mettant ma confiance en la Vierge du Cap, je mis sur l'oreiller de ma petite malade la *Relique du Lieu de la sainte Crèche*, avec promesse de publication. J'ai été exaucée : depuis ce temps, ma petite fille est parfaitement bien : Dame A. Trottier.